

Suivi questions CA salle 8 septembre 2025 - 19 h

#	Heure de fin	Prénom	Nom de famille	Organisme représenté, s'il y a lieu	Sujet de l'intervention	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1	2025-09-08 18:22	Francois	Arteau	Les Amis du parc Angrignon	La gestion générale du parc	BD : le parc Angrignon relève à la fois de l'arrondissement du Sud-Ouest et du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports. Des programmes doivent être examinés avec la ville centre. Un nouveau mode opératoire pour le parc Angrignon est en cours d'évaluation. DTP : au niveau du partage des compétences, l'arrondissement dispose d'une main d'oeuvre qui est dédiée à entretenir les espaces verts, alors que l'autre expertise se fait en collaboration avec le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports.		
2	2025-09-08 18:26	Danièle	Dubuc		Demande de vignettes SRRR sur la rue Jogues	DAUP : des communications seront transmises informant des changements. L'analyse est terminée. L'implantation s'effectuera, mais les disponibilités des équipes de signalisation doivent être validées.		
3	2025-09-08 18:31	Frederic	Sfeir		Projet Bonaventure-Bridge	DAUP : de nombreuses consultations ont eu lieu concernant la planification du secteur. Le projet est conforme au niveau des hauteurs. Une assemblée publique de consultation aura lieu concernant ce projet.		

Suivi questions CA salle 29 septembre 2025 - 8 h 30

#	Heure de fin	Prénom	Nom de famille	Organisme représenté, s'il y a lieu	Sujet de l'intervention	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
AUCUNE QUESTION								

Suivi questions CA salle 18 novembre 2025 - 9 h

#	Heure de fin	Prénom	Nom de famille	Organisme représenté, s'il y a lieu	Sujet de l'intervention	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
AUCUNE QUESTION								

Suivi questions CA Internet 8 septembre 2025

#	Heure de fin	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question ou commentaire	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1	2025-09-08 09:55	Louis	Poisson		MLB	Merci à nos 5 élus. la transmission de vos dossiers respectifs aux futurs élus s'effectuera bien. Première question; les élus présents ce soir reconnaissent-ils que la Maison Benoit Labre fonctionne sans l'exemption fédérale de Santé Canada ? Si votre réponse est "OUI", levez votre main svp. Deuxième question. La Dérogation confidentielle émise par la Santé publique du Québec pour Benoit Labre expire le 30 septembre 2025, l'arrondissement du Sud-Ouest devrait-il intervenir auprès de cet organisme dans les prochains jours pour mieux encadrer le chaos actuel ? Si OUI, levez-votre main svp	BD : l'organisme est en règle au niveau des différentes autorisations qu'il a à recevoir.		

Suivi questions CA Internet 29 septembre 2025

#	Heure de fin	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question ou commentaire	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1	2025-09-28 14:02	Mathieu	Prévost	Collectif pour une école primaire à Griffintown	École primaire à Griffintown	Bonjour. Notre Collectif aimerait faire un suivi sur le dossier de l'école, en trois question. 1. Est-ce que le lancement de l'appel d'offre pour la décontamination du terrain vague est toujours prévu pour fin 2025? 2. Quand prévoyez vous envoyer la demande de dérogation finale au Ministère de l'environnement pour le parc. 3. Est-ce que les discussions avec le CSSDM avancent bien? Merci à l'avance!	BD : une réponse écrite sera envoyée.		

Suivi questions CA Internet 18 novembre 2025

#	Heure de fin	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question ou commentaire	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1	2025-11-16 16:43	Katherine	Latour		6916 rue Briand - Suivi application du Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.	La ville se doit d'appliquer son règlement auprès du propriétaire de la maison située au 6916 Briand pour obtenir des preuves quant à l'obligation de chauffer le bâtiment.	VF : la Ville est intervenue par avis livré par huissier afin que le bâtiment soit maintenu en bon état à l'hiver 2024-2025. Nous avons assuré des inspections de validation, afin de nous assurer de l'état du bâtiment et de la sécurité du public. Un suivi est prévu la semaine prochaine afin de confirmer le maintien du chauffage pour la saison hivernale 2025-2026.		